

GÉNÉRAL

Hôtellerie-restauration un secteur très exposé aux conduites addictives

Horaires atypiques, personnel insuffisant, pénibilité, disponibilité des produits et stress font souvent partis du quotidien de ceux qui travaillent dans les cafés, hôtels, restaurants, discothèques (CHRD). Ce secteur est donc particulièrement exposé aux substances psychoactives.

Cette fiche vous présente les principaux risques de ce secteur et leurs facteurs aggravants.



12'

Nos sources

- [Santé publique France](#)
- [Dares](#)
- [GNI-HCR](#)
- [UMIH](#)

Addict AIDE
LES ADDICTIONS EN MILIEU PROFESSIONNEL

Le secteur professionnel des cafés, hôtels, restaurants et discothèques (CHRD) est composé de 229 000 entreprises qui regroupent trente métiers différents.

Selon les résultats du baromètre de Santé publique France 2017, **les niveaux d'usage sont plus élevés que la moyenne dans le secteur** de l'hébergement et de la restauration pour l'alcool (hors consommation quotidienne), le cannabis ou la cocaïne chez les hommes et les femmes.

Les jeunes de ce secteur sont également plus fréquemment consommateurs que la moyenne des jeunes actifs occupés (comme d'autres secteurs où les consommations de substances sont plus fréquentes).

La proportion d'hommes et de femmes de ce secteur qui déclarent que l'alcool fait partie de la culture de leur milieu professionnel est plus élevée que la moyenne.

De même, **boire à la sortie du travail** ou sur le temps de travail (hors repas et pots) au moins une fois par mois est **une pratique plus répandue dans ce secteur.**

Ces résultats font écho aux données de 2010 où l'hôtellerie-restauration se hissait déjà au **3e rang des secteurs les plus consommateurs d'alcool (avec 26,9 % des salariés)**, après la construction, l'agriculture et la pêche.

En 2012, hôteliers et restaurateurs arrivaient **en tête des métiers les plus consommateurs de tabac** (44 % de fumeurs quotidiens). Enfin, ils étaient 12,9 % à prendre du cannabis, 9,2 % de la cocaïne et 7,9 % de l'ecstasy.



POPULATIONS À RISQUE

Tous concernés, les jeunes en particulier

Le CHRD se caractérise par un large éventail de domaines d'activités et une hétérogénéité des territoires géographiques. La population de travailleurs qui le constitue est variée et les catégories socio-professionnelles sont diverses.

Premier secteur créateur d'emplois en France, il représente 1 million d'actifs dont 300 000 saisonniers et plus de 28 000 apprentis. ([Dares](#)) Un tiers a moins de trente ans. Pour toutes ces raisons, il s'agit d'un secteur où la prévention est capitale.



Les saisonniers

Les usages varient en fonction de l'âge et du sexe mais également des catégories socio-professionnelles et des secteurs d'activité. **Les saisonniers ont des problématiques spécifiques** comme en témoigne une étude transversale réalisée en 2003 dans les stations de ski de Haute-Savoie.

Les jeunes (18-35)

Selon la cohorte Constances, **les 18-35 ans sont, dans la population générale, les plus concernés par les produits psychoactifs** (sauf pour les médicaments psychotropes anxiolytiques), notamment par un usage à risque d'alcool. Leurs consommations de tabac et de cannabis augmentent proportionnellement à celle de l'alcool.

Leurs modalités d'usages d'alcool sont plutôt de type **binge-drinking** (au moins 6 verres par occasion), alors que les générations plus âgées sont plus exposées à une **consommation chronique excessive** (au moins 2 verres/jour chez la femme et 4 chez l'homme).



FACTEURS DE RISQUE

Qu'est-ce qui aggrave les conduites addictives sur le secteur CHRD ?

On retrouve plus particulièrement dans ce secteur les facteurs de risques suivants : milieu festif et incitatif, accessibilité des produits psychoactifs licites ou illicites importante, horaires atypiques et « à rallonge », pression et niveau de stress élevé, rythme irrégulier « coup de feu », contact avec le public.

Les motivations qui incitent à la consommation sont donc variées : sociales et hédonistes, elles permettent également de s'autoréguler en donnant un « coup de fouet » ou en permettant de « se détendre ».



Horaires de travail

En partenariat avec le Groupement National des Indépendants Hôtellerie-restauration (GNI), **Malakoff Humanis a mené une enquête sur la santé et le bien-être des chefs d'entreprise** de la branche Hôtels-Restaurants confrontés à la crise sanitaire.

Premier constat : 42 % des 236 adhérents du GNI interrogés travaillent **plus de 60 heures par semaine**, et 32 % prennent moins de deux semaines de vacances par an.

Un rythme de travail soutenu et **vécu comme “nerveusement fatigant” par plus de 9 dirigeants sur 10.**

Si 70 % des patrons interrogés se sentent “en bon état de santé général”, ils sont **36 % à fumer, 31 % à boire de l'alcool au quotidien**, 11% à prendre des somnifères, anxiolytiques ou antidépresseurs, et 3 % à consommer des psychotropes.

Le Covid-19 n'a rien arrangé : si 21 % souffraient de troubles du sommeil avant la crise sanitaire, ils sont désormais 53 % dans ce cas. Enfin, si 48 % des dirigeants jugeaient leurs journées stressantes avant le Covid, ils sont 84 % aujourd'hui.

En savoir plus



Environnement de travail

Un certain nombre de métiers sont en contact régulier avec du public (clients, fournisseurs...).

Selon la cohorte Constances, les hommes stressés par une exposition quotidienne au public dans leur travail ont un risque multiplié par 1,3 de présenter des épisodes d'alcoolisation ponctuelle importante plus d'une fois par mois.

Les femmes dans ce contexte ont un risque multiplié par 1,6 de présenter une consommation d'alcool quotidienne excessive, dépassant 4 verres par jour.



Rappel : les facteurs de risques des conduites addictives

Le tableau ci-dessous rassemble les facteurs favorisant les conduites addictives en milieu professionnel décrits dans la littérature. Le CHRD peut également être concerné par ces différents facteurs selon les entreprises.



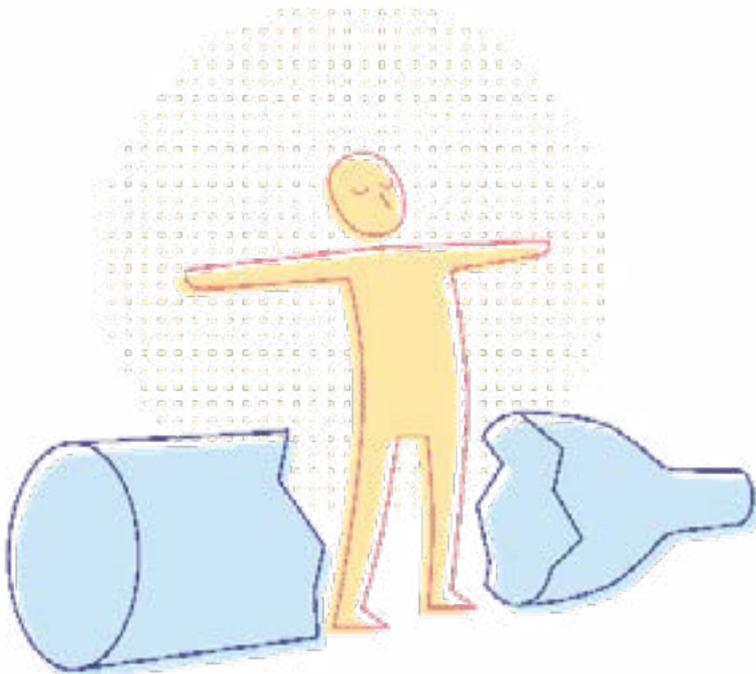
(1) Mildeca_dossier_essentiel-sur-addictions-en-milieu_pro_v2_202010_0 (10/09/2019); (2) Hamieh N, Airagnes G, Descatha A, Goldberg M, Limosin F, Roquelaure Y, Lemogne C, Zins M, Matta J. -Atypical working hours are associated with tobacco, cannabis and alcohol use: longitudinal analyses from the CONSTANCES cohort. BMC Public Health. 2022 Sep 29;22(1):1834 (3) <https://www.ifop.com/publication/les-cadres-et-lhyper-connexion-vague-2/>

ACTIONS DE PRÉVENTION

Comment le secteur s'organise-t-il pour prévenir les pratiques addictives ?

Dans ce secteur, il s'agit d'une véritable prise de conscience. Certains chefs étoilés internationaux alertent déjà depuis plusieurs années. Montrer et raconter le coup de feu d'un vendredi soir avant Noël dans un restaurant gastronomique londonien : c'est le parti pris du réalisateur Philip Barantini, dans son film *The Chef*.

Les organisations professionnelles comme l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH), et le Groupement national des indépendants Hôtellerie (GNI) se mobilisent autour de ces addictions encore taboues dans le secteur en sensibilisant les chefs d'entreprise.



Environnement de travail

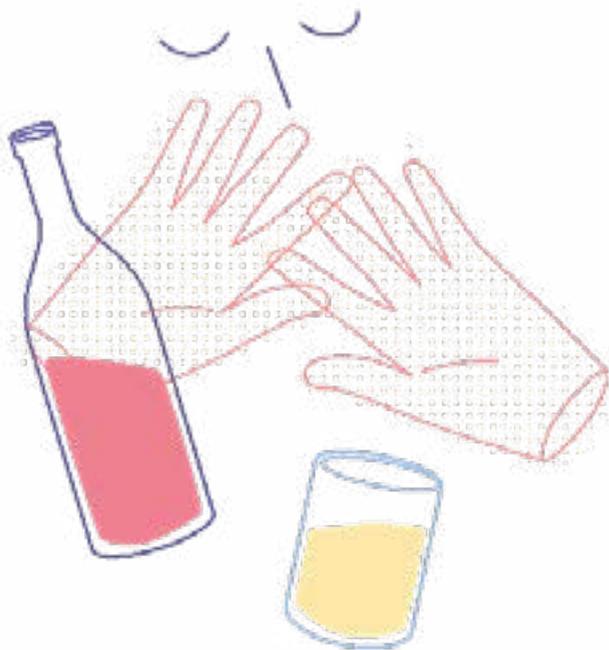
C'est dans cet esprit que l'UMIH est devenu partenaire du dispositif ESPER créé par la Mission Interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca) et encourage ses membres à y adhérer.

Ce dispositif s'articule autour d'une charte d'engagements, l'animation du réseau des signataires, et la mise à disposition d'outils de prévention pour accompagner les salariés les plus vulnérables.

- **Information et sensibilisation de tous** et particulièrement des apprentis : diffusion de flyers (cf. flyer GHB), relai des campagnes nationales de prévention (Mois sans tabac, Défi De Janvier - Dry January, Santé publique France sur les bons repères de consommation d'alcool...) et animation d'évènements
- **Formations** adossées le plus souvent à celles sur les **risques psycho-sociaux (RPS)**
- **Mise en œuvre d'un plan global en direction des jeunes** contre les consommations à risque d'alcool, de cannabis et de tabac en partenariat avec la Mildeca
- Sensibilisation des managers au **repérage des signaux faibles** en lien avec les conduites addictives



- **Promotion de boissons sans alcool** et engagement des professionnels au service d'une consommation responsable
- **Sensibilisation des femmes, durant leur grossesse**, à ne pas consommer d'alcool (SAFTHON)
- **Participation à la campagne SAM** de la Sécurité routière
- **Facilitation des mobilités professionnelles des saisonniers** (sécurisation de leurs parcours professionnels et réservation de logements dédiés)



ILS PEUVENT VOUS AIDER

L'annuaire des acteurs compétents



Associations



Cabinets de conseil



Complémentaires santé



Service de santé au travail et préventeurs



Organismes Publics



Partenaires institutionnels



Start-up



Une question, un doute ?

Prenez rendez-vous avec votre Médecin du travail et son équipe. Ils sont là pour vous aider.

APPROFONDISSEZ LE SUJET

Avec ces fiches complémentaires

- Secteur agricole : quels
sont les risques et les
moyens clés de prévention ?

3'



- 3 bonnes raisons de lancer
une politique de prévention
des conduites addictives

3'



Toutes les fiches sont sur www.addictaide.fr/pro

PROPOSEZ-NOUS DES FICHES

Nous sommes à votre écoute



Le Fonds Addict'AIDE réunit tous les acteurs concernés par la lutte contre les addictions dans le but de développer des projets préventifs innovants. Le portail Addict'AIDE Pro est dédié à la prévention des conduites addictives en milieu professionnel.

62 - 68 rue Jeanne d'Arc - 75013 Paris
contact@addict-aide.org

Addict AIDE